



109988 © Créateurs d'Images / tél. 03 29 39 52 62 - <http://toucantoucan.wordpress.com>

VOSGES ARTS VIVANTS

8, RUE DE LA PREFECTURE

88088 EPINAL CEDEX 9

TÉL. 03 29 29 89 08

WWW.VOSGESARTSVIVANTS.FR

VOSGES
ARTS
VIVANTS

Association départementale
pour la musique, la danse
et le théâtre

Conseil Général
VOSGES
votre partenaire

Vosges Arts Vivants
est soutenue par
le Conseil général des Vosges



VOSGES
ARTS
VIVANTS

PROGRAMME 2011

PROFESSIONNELS ET ENCADRANTS

MUSIQUE | DANSE | THEATRE

FORMATIONS ←

ATELIERS ←

JOURNEES PROFESSIONNELLES ←

ACCOMPAGNEMENT ←

Depuis de nombreuses années, Vosges Arts Vivants accompagne l'évolution des pratiques artistiques et culturelles en proposant régulièrement des actions de formation continue aux formats variés et à destination de public divers.

Ce volet d'activités de l'association s'est intensifié depuis cinq ans, notamment sous l'impulsion du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques du Conseil Général des Vosges, dont l'une des priorités est d'accompagner les employeurs dans la mutation des métiers et des emplois. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité travailler sur la conception d'un plan d'accompagnement des professionnels et encadrants des pratiques artistiques recensant l'intégralité des propositions mises en œuvre par Vosges Arts Vivants sur l'année 2011.

Certaines actions sont destinées exclusivement aux enseignants et aux encadrants des pratiques artistiques en musique, danse et théâtre. D'autres s'adressent aux seuls professionnels du champ social souhaitant s'ouvrir aux pratiques artistiques. Enfin, des propositions sont conçues pour accueillir des publics croisés.

L'élaboration de ce plan est le fruit d'une concertation et d'un partenariat avec les représentants des acteurs concernés par la formation.

Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien du Conseil Général des Vosges.



→ LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

ENSEIGNEMENT ET EDUCATION ARTISTIQUE 2

MUSIQUE

- Rôle de la posture dans le jeu instrumental et vocal 3
- La pédagogie de groupe 4
- L'évaluation 5
- Initiation à la direction d'ensembles 6
- La pédagogie musicale adaptée : connaissance du handicap dans sa relation au monde sonore 7

DANSE

- L'accueil d'une personne en situation de handicap dans un atelier ou un cours de danse 8
- Danse hip hop 9

FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE

- Le Soundpainting 10

CULTURE ET LIEN SOCIAL 11

PERSONNEL EN GERIATRIE

- Conduite d'ateliers artistiques : chant, rythme, rythme et approche gestuelle 12

PETITE ENFANCE

- Découverte des chansons pour enfants 13

→ LES AUTRES ACTIONS DESTINEES AUX PROFESSIONNELS ET AUX ENCADRANTS

ATELIERS DE PRATIQUES 14

- Ecriture de chansons 15
- Direction de chœur 15
- Atelier vocal départemental Confluences 16
- Collectif jazz 17
- Techniques du jazz 18
- Atelier du danseur 19

JOURNEES PROFESSIONNELLES, RENCONTRES 20

- Journées Enseignements, Pratiques Artistiques et Territoires 21
- La plateforme autour du parcours du musicien 22

ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS CULTURELS 23

ESPACES DE REFLEXION ET D'ECHANGES 25

- Groupe de travail autour des enseignements et pratiques artistiques 26
- Collectif des professeurs de danse 27
- Groupe de travail autour de l'enseignement du théâtre 28
- Groupe de travail culture et insertion 29

PRESENTATION DE VOSGES ARTS VIVANTS 30

BULLETIN D'INSCRIPTION 31

MODALITES D'INSCRIPTION 32

ENSEIGNEMENT ET EDUCATION ARTISTIQUE



RÔLE DE LA POSTURE

DANS LE JEU INSTRUMENTAL ET VOCAL

2, 3
et 4 MAI
Epinal



MUSIQUE

Cette formation abordera la connaissance de l'anatomie, des problèmes physiologiques liés au jeu instrumental et les techniques de détente corporelle.

→ PUBLIC

Enseignants de l'enseignement musical spécialisé

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Théorie et pratique du corps en mouvement dans le jeu instrumental
- Anatomie fonctionnelle et physiologique
- Implication dynamique de la posture dans le maniement de l'instrument et de l'interprétation artistique
- Utilisation de techniques pratiquées en Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (technique Feldenkreis, méthode Alexander, Body Mind Centering, eutonie....)

→ INTERVENANTE

Marie-Christine MATHIEU
Kinésithérapeute,
spécialiste des problèmes
corporels des musiciens

• **Nombre de places** | 8

• **Droits d'inscription** | 90 €

Ce droit correspond à des coûts de coordination et de communication. Les coûts pédagogiques liés à cette formation sont intégralement pris en charge par le Conseil Général des Vosges, le Conseil Régional de Lorraine et la DRAC Lorraine dans le cadre de la formation continue diplômante mise en œuvre par le Cefedem de Lorraine.

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, en lien avec la formation continue diplômante.

—

En partenariat avec le Cefedem de Lorraine
Avec le soutien du Conseil Général des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et de la DRAC Lorraine

Avec le concours de la Ville d'Epinal

LA PEDAGOGIE DE GROUPE

04

6, 7 et 8
JUILLET
Epinal



MUSIQUE

Cette formation a pour objet de faire prendre conscience des atouts et des limites des pédagogies de groupe. Elle propose des outils pédagogiques et artistiques adaptés à cette situation de transmission.

→ PUBLIC

Enseignants de l'enseignement musical spécialisé

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- La pédagogie de groupe : historique et objectifs
- Savoir gérer et communiquer avec un groupe
- Différence entre le cours de musique d'ensemble et la pédagogie de groupe
- La pédagogie de groupe dans le cours d'instrument, le cours de formation musicale et le cours de musique d'ensemble

→ INTERVENANT

Claude CROUSIER
Professeur de clarinette
au C.R.R. de Marseille

• **Nombre de places** | 13

• **Droits d'inscription** | 90 €

Ce droit correspond à des coûts de coordination et de communication. Les coûts pédagogiques liés à cette formation sont intégralement pris en charge par le Conseil Général des Vosges, le Conseil Régional de Lorraine et la DRAC Lorraine dans le cadre de la formation continue diplômante mise en œuvre par le Cefedem de Lorraine.

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, en lien avec la formation continue diplômante

—
En partenariat avec le Cefedem de Lorraine

Avec le soutien du Conseil Général des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et de la DRAC Lorraine

Avec le concours de la Ville d'Epinal

A noter

Cette formation, d'une durée totale de 10 jours, se poursuivra en 2012. L'inscription à ces 3 jours n'a d'intérêt que si le stagiaire envisage de suivre la formation dans son intégralité.

L'EVALUATION

05

24 et 25
OCTOBRE
Epinal

MUSIQUE

Cette formation a pour objet la présentation des différentes formes d'évaluation et la compréhension de leurs enjeux. Des outils concrets seront proposés aux stagiaires.

→ PUBLIC

Enseignants de l'enseignement musical spécialisé

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Mesurer les enjeux de l'évaluation : destinataires, procédures et usages, relations à l'apprentissage
- L'évaluation et l'enseignement de la musique
- Pourquoi et comment évaluer ?
- La place de l'évaluation dans le projet d'établissement
- Pistes de réflexion : l'évaluation en école de musique et dans d'autres pays européens

→ INTERVENANT

Gilles AUZELOUX
Professeur honoraire de
philosophie et de pédagogie
à l'UFR d'Alsace

• **Nombre de places** | 13

• **Droits d'inscription** | 60 €

Ce droit correspond à des coûts de coordination et de communication. Les coûts pédagogiques liés à cette formation sont intégralement pris en charge par le Conseil Général des Vosges, le Conseil Régional de Lorraine et la DRAC Lorraine dans le cadre de la formation continue diplômante mise en œuvre par le Cefedem de Lorraine.

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, en lien avec la formation continue diplômante

—
En partenariat avec le Cefedem de Lorraine

Avec le soutien du Conseil Général des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et de la DRAC Lorraine

Avec le concours de la Ville d'Epinal

INITIATION À LA DIRECTION D'ENSEMBLES

26, 27
et 28
OCTOBRE
Epinal

06



MUSIQUE

Cette formation propose une introduction aux problématiques générées par la responsabilité (permanente ou provisoire) d'un ensemble instrumental et la constitution d'une petite trousse à outil (de secours) pour chef d'orchestre occasionnel.

→ PUBLIC

Enseignants de l'enseignement musical spécialisé, encadrants d'ensembles musicaux

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- La gestique de base : se saisir d'un vocabulaire gestuel de base. Quelques principes pratiques pour un vrai contrôle du mouvement et du son. Comment le geste s'articule avec l'oreille
- La partition : construire et organiser une écoute utile à la répétition. Planifier une répétition
- La répétition : sur quoi peut-on agir et comment ? Diriger ou conduire. Prise de parole, gestion de la concentration, maîtrise du temps et du plan. Le partage des informations, comment s'y préparer ?
- Le projet : le répertoire, les ressources, adapter un projet à son ensemble... À moins que ça ne soit le contraire ?
- Adapter, arranger, orchestrer, improviser
- Classe d'orchestre ou cours de pratique collective ? Sa place au sein de l'établissement

→ INTERVENANT

Jean-Philippe GROMETTO
Professeur de flûte et responsable
d'ensembles au C.R.R. de Chambéry
Pays de Savoie

• **Nombre de places** | 13

• **Droits d'inscription** | 90 €

Ce droit correspond à des coûts de coordination et de communication. Les coûts pédagogiques liés à cette formation sont intégralement pris en charge par le Conseil Général des Vosges, le Conseil Régional de Lorraine et la DRAC Lorraine dans le cadre de la formation continue diplômante mise en œuvre par le Cefedem de Lorraine.

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, en lien avec la formation continue diplômante

—

En partenariat avec le Cefedem de Lorraine
Avec le soutien du Conseil Général des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et de la DRAC Lorraine

Avec le concours de la Ville d'Epinal

LA PEDAGOGIE MUSICALE ADAPTEE

CONNAISSANCE DU HANDICAP
DANS SA RELATION AU MONDE SONORE

07

RENTREE
2011
Date et lieu
à préciser

MUSIQUE

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a de nombreuses implications notamment pour des établissements accueillant du public, comme les structures d'enseignement artistique. Après plusieurs journées d'information, des temps d'échange et une étude sur l'accueil de personnes en situation d'handicap dans les écoles de musique ou ateliers musicaux, Vosges Arts Vivants propose une formation de 3 jours.

→ PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement de pratiques musicales (chefs de chœur, enseignants en école de musique, intervenants en milieu scolaire, professeurs d'éducation musicale, directeurs d'ensembles musicaux...)

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Mieux appréhender les différentes situations de handicap
- Aider à concevoir des objectifs et contenus d'apprentissage adaptés
- Réfléchir à des moyens et outils adaptés
- Proposer des interactions entre la démarche d'apprentissage et la démarche artistique

→ INTERVENANTE

Magali VIALLEFOND
Musicienne, universitaire,
co-fondatrice de l'association Musique
et Situation de Handicap (M.E.S.H.)

• **Nombre de places** | 15

• **Droits d'inscription** | 100 €

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

—

Avec le concours de la Ville d'Epinal

A noter

Une étude réalisée par Vosges Arts Vivants sur l'accueil des personnes en situation de handicap dans les écoles de musique vosgiennes est actuellement en cours. Elle sera disponible à partir du mois de mai 2011.

L'ACCUEIL D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

DANS UN ATELIER OU UN COURS DE DANSE

08

5, 6, 7
et 8 MAI
Nomexy



DANSE

Une formation pour approcher une pratique nouvelle, ouvrir le champ artistique et la pratique de la danse à un nouveau public et mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

→ PUBLIC

Professionnels en charge de personnes en situation de handicap souhaitant mettre en place un atelier adapté

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Engager une réflexion personnelle sur la construction d'un atelier danse intégrée
- Echanger autour de l'enseignement et de la mise en œuvre de ce type d'atelier de pratique artistique
- Explorer différentes possibilités chorégraphiques
- Participer à un atelier de mise en situation valide / fauteuil

→ INTERVENANTES

Gladys FOGGEA

Danseuse en fauteuil, interprète et formatrice au sein de la Compagnie Tatoo

Julia BLUMBERG

Danseuse, interprète au sein de la Compagnie Tatoo, art-thérapeute et enseignante

• **Nombre de places** | 10

• **Droits d'inscription**

300 € pour la formation prise en charge par l'employeur dans le cadre de la formation continue

250 € pour la formation à titre individuelle

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

—
Avec le concours de l'A.P.F. délégation Vosges

A noter

A l'issue des 4 jours de formation, une restitution publique est envisagée.

La Compagnie Tatoo

compagnie professionnelle installée à Lognes en Ile de France, intègre danseurs valides et handicapés dans sa conception chorégraphique depuis 1997

DANSE HIP HOP

09

11 au 15
JUILLET
Epinal

24 au 27
OCTOBRE
Epinal

29
OCTOBRE
répétition
Epinal

30
OCTOBRE
restitution
Epinal

DANSE

Alors qu'il n'existe pas de formation diplômante pour l'enseignement de la danse hip hop, les danseurs sont souvent autodidactes et sont en demande de formation qualifiante. Cette formation propose de s'appuyer sur le processus de création comme élément de formation continue.

→ PUBLIC

Encadrants danse, responsables des cours et d'ateliers danse. Bon niveau technique requis, expérience de l'enseignement

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Se remettre en état de création pour stimuler sa pédagogie
- Professionnaliser sa démarche par une meilleure connaissance du processus de création chorégraphique, intégrant réflexion, improvisation, échanges et analyse autour de l'interprétation
- S'approprier de nouveaux outils techniques et pédagogiques pour encourager, susciter la créativité chez les jeunes élèves danseurs
- Concrétiser cette rencontre artistique par une présentation sur scène en tant que danseur interprète

→ INTERVENANT

Riyad FGHANI

danseur, chorégraphe, directeur artistique et membre fondateur de la Compagnie Pockemon Crew (Lyon)

• **Nombre de places** | 10

• **Droits d'inscription**

395 € pour 10 jours de formation (prise en charge par l'employeur)

—
En partenariat avec Scènes Vosges

Avec le concours de l'IUFM de Lorraine

A noter

Une restitution publique sera proposée lors de la manifestation départementale « Scènes de Danse 3^{ème} édition » le 30 octobre 2011, en 1^{ère} partie du spectacle professionnel de la Compagnie Pockemon Crew. Cette restitution fait partie intégrante de la formation, les ateliers sont indissociables.

Action organisée dans le cadre d'une résidence de la Compagnie Pockemon Crew (en partenariat avec Scènes Vosges).

de
**NOVEMBRE
2011 à
MARS 2012**

FORMATIONS PLURIDISCIPLINAIRES

Le Soundpainting est un langage qui s'appuie sur des gestes inventés dans les années 80 par Walter Thomson. Cette technique permet l'improvisation et la création collective en temps réel. Elle est dirigée par un soundpainter mais laisse aux musiciens, danseurs ou comédiens une grande part à l'interprétation. Le Soundpainting est également un formidable outil pédagogique basé sur l'oralité, l'interactivité et l'instantanéité.

→ PUBLIC

Enseignants de structure d'enseignement, encadrants de pratiques collectives en musique, danse ou théâtre

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Apprendre les techniques du Soundpainting
- Pouvoir gérer une séance de Soundpainting
- Développer les capacités d'écoute, d'improvisation et de création
- Développer l'interaction entre la musique, la danse et le théâtre

Il est à noter qu'aucune expérience d'improvisation n'est exigée.

• **Nombre de places** | 15

• **Droits d'inscription**

Se renseigner auprès de Vosges Arts Vivants

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques, en lien avec le dispositif départemental autour de la création contemporaine

—
En partenariat avec le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

A noter

Les musiciens doivent se munir de leur instrument.

→ INTERVENANT

A confirmer

CULTURE ET LIEN SOCIAL



CONDUITE D'ATELIERS ARTISTIQUES :

CHANT, RYTHME,

RYTHME ET APPROCHE GESTUELLE

PERSONNEL EN GERIATRIE

Des modules personnalisés in situ : les contenus et forme de l'intervention s'adaptent à l'environnement social des résidents et au cadre de travail des stagiaires. La formatrice s'adapte au niveau et à l'expérience de chacun. Les six séances de 3 heures sont espacées d'une, au plus deux semaines, afin d'inscrire le stagiaire dans un effet dynamique.

→ PUBLIC

Le personnel de soin et d'animation d'un établissement d'accueil pour personnes âgées désirant créer une dynamique participative autour d'une activité vocale, corporelle et rythmique.

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

La création d'un espace de convivialité et d'un espace d'expressions collectives. Chaque module se décline selon deux axes : l'axe de travail personnel et l'axe de mise en situation des stagiaires face à leur public.

- **Module 1 : "chant"** : travail vocal personnel, travail d'un répertoire de chansons adaptées, mise en place de l'atelier.
- **Module 2 : "rythme"** : apprentissage de notions rythmiques sous forme de jeux, travail sur la communication non verbale, la manipulation et le jeu de petites percussions.
- **Module 3 : "rythme et approche gestuelle"** : création de séances thématiques alternant mouvements dansés et calage de rythmes sur des mélodies traditionnelles.

→ INTERVENANTE

Myriam COCHARD
Musicienne, formatrice en maisons de retraite et dans le secteur de la petite enfance

• Droits d'inscription

Les tarifs sont différents selon l'implication du nombre de personnes issues d'un ou plusieurs établissements différents :

- **600 € / module pour 1 personne,**
- **480 € / module et / personne** à partir de 2 personnes,
- **390 € / module et / personne** à partir de 3 personnes.

A noter

Lieu du module :
cadre de travail des stagiaires.

12

DECOUVERTE DES CHANSONS POUR ENFANTS

PETITE ENFANCE

25 et/ou
26 MARS
Neufchâteau

1^{er} et/ou
2 AVRIL
Epinal

15 et/ou
16 AVRIL
Saint-Dié-des-Vosges

Depuis 3 ans, Vosges Arts Vivants accompagne les professionnels de la petite enfance dans le domaine de l'expression corporelle et vocale, en les conseillant dans la mise en place de leurs projets artistiques et en leur proposant des formations.

→ PUBLIC

Assistantes maternelles du département

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Découverte de répertoires
- Chant
- Travail sur des jeux vocaux

→ INTERVENANTE

Stéphanie EGRET
Professeur de chant choral, chef de chœur, intervenante pour les pratiques vocales au sein du Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

• Nombre de places | **15 par séance**

En partenariat avec la Direction Vosgienne des Interventions Sociales (service Protection Maternelle et Infantile)

Avec le concours des villes de Neufchâteau, Epinal et Saint-Dié-des-Vosges



13

ATELIERS DE PRATIQUES



ECRITURE DE CHANSONS

Date et
lieux à
préciser

Dans la continuité du travail réalisé depuis deux ans autour de l'écriture de chansons avec Aldebert puis Philippe Roussel, il est envisagé de reconduire un atelier avec un nouvel auteur compositeur interprète de chansons « jeune public ».

→ PUBLIC

Enseignants du premier degré, dumistes et enseignants des écoles de musique du département

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Permettre aux enseignants de rencontrer un artiste de renommée nationale et de découvrir son univers spécifique
- Permettre aux enseignants de découvrir un aspect du répertoire actuel de la chanson française
- Approfondir les différentes facettes de l'écriture musicale
- Mettre en œuvre l'écriture de chansons et l'interprétation dans sa pratique de classe

→ INTERVENANT

Alain SCHNEIDER
Auteur compositeur interprète
jeune public

• Nombre de places | 20

Action réalisée dans le cadre de la chartre départementale pour le développement des pratiques vocales et chorales

—

En partenariat avec l'Inspection Académique des Vosges et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique

DIRECTION DE CHOEUR

Le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives propose un atelier hebdomadaire de direction de chœur. Destiné aux encadrants amateurs des pratiques vocales collectives, cet atelier a pour objectif de les aider dans leur mission en leur apportant des outils méthodologiques.

A l'issue d'une visite lors d'une répétition du chef de chœur, l'intervenant de l'atelier établi avec le chef un contrat d'objectifs fixant 3 ou 4 grands axes de travail pour l'année. Ces points sont ensuite abordés dans du répertoire proposé par le chef ou l'intervenant.

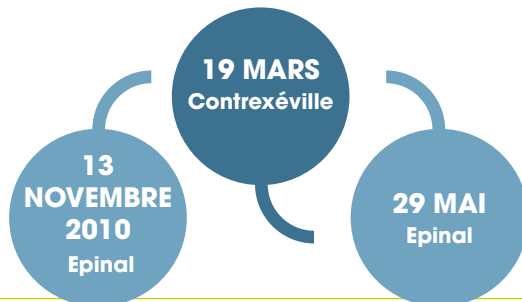
→ INTERVENANT

Damién GUEDON
Titulaire du Diplôme d'Etat de chant choral, chef de chœur, intervenant pour les pratiques vocales au sein du Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

En partenariat avec le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives et en lien avec le Conservatoire Gautier d'Epinal

ATELIER VOCAL DEPARTEMENTAL CONFLUENCES

16



Confluences fonctionne par session et par projet. La session actuellement en cours traite des musiques du monde, avec la participation de Chet Nuneta. Cet ensemble trouve sa légitimité dans l'entrelacs des insolites parcours de ses membres. Soit l'alchimie de 5 jolis tempéraments (4 chanteuses, 1 percussionniste) et d'une matière première : le chant patrimonial.

→ PUBLIC

Toute personne en situation d'encadrement de pratiques musicales (chefs de chœur, enseignants en école de musique, intervenants en milieu scolaire, professeurs d'éducation musicale, directeurs d'ensembles musicaux...)

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Découvrir du répertoire ayant un intérêt particulier
- Acquérir des données techniques spécifiques et pouvoir les restituer dans un contexte musical
- Présenter le fruit du travail de l'atelier au public

→ INTERVENANTES

Juliette ROUSSILLE
Membre du groupe
Chet Nuneta

Stéphanie EGRET
Professeur de chant choral chef de chœur, intervenante pour les pratiques vocales au sein du Pôle Départemental de Pratiques Musicales Collectives

• Droits d'inscription

Les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par le Conseil Général des Vosges dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (S.D.E.A.)

Action réalisée dans le cadre de la résidence de Chet Nuneta dans les Vosges.

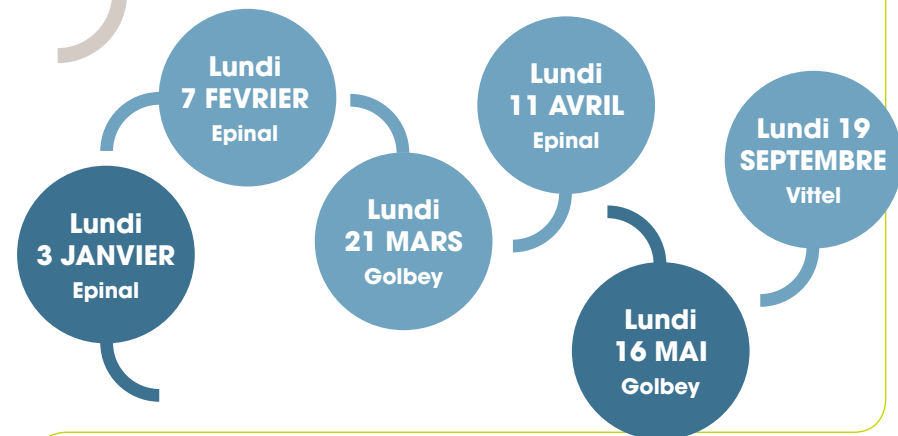
—

En partenariat avec le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

Avec le concours de la Ville d'Epinal et de la M.C.L. de Contrexéville

COLLECTIF JAZZ

17



Chaque mois, le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives propose un atelier de pratique du jazz et de l'improvisation.

→ PUBLIC

Enseignants, musiciens professionnels ou très bons amateurs

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Développer des projets originaux exigeants
- Dynamiser la pratique du jazz
- Favoriser les liens entre les acteurs du jazz
- Favoriser l'émergence d'ensembles professionnels
- Echanger sur la pratique et l'enseignement
- Se produire

Chaque séance est organisée par les musiciens eux-mêmes qui apportent des partitions originales pour petites formations jazz. Chacun peut également présenter des arrangements et des créations afin de les tester et d'échanger sur les pièces ainsi amenées. Veuillez contacter Michaël Cuvillon avant chaque séance pour lui soumettre vos propositions.

Coordination : Michaël CUVILLON

Intervenant jazz et musiques improvisées au sein du Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

—

En partenariat avec le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

A noter

Pour les musiciens qui souhaitent acquérir les techniques de jazz, une formation est ouverte au Conservatoire Gautier d'Epinal (voir page suivante)



TECHNIQUES DU JAZZ

18

**1 lundi
matin toutes
les 4 semaines
(période scolaire)
en séance
individuelle de 1h
Epinal**

**1 lundi
matin toutes
les 3 semaines
(période scolaire)
en séance
collective de 2h
Epinal**

Etre musicien, c'est être acteur de sa musique et faire appel à la spontanéité et à l'imaginaire. Le jazz peut permettre de développer cet esprit à condition de maîtriser certaines techniques de jeu et d'écoute. Ce courant couvre les musiques d'aujourd'hui, les standards mais aussi les musiques traditionnelles, le funk, la soul, la chanson, le gospel, les négro-spiritual, le blues... autant d'esthétiques qui ont marqué l'histoire. Il s'agit donc à travers une formation régulière qui s'étale sur 2 années, d'approfondir ses connaissances dans ce domaine et sa technique instrumentale ou vocale, dans la perspective de les transmettre à des élèves.

→ PUBLIC

Enseignants de l'enseignement musical spécialisé

→ CONTENUS

- Travail sur les gammes, modes et accords
- Travail sur le rythme (placement, ressentis, notions de cycles et de carrures...)
- Improvisation en groupe
- Interprétation d'œuvres du répertoire

→ OBJECTIFS

- Développer l'écoute et l'interaction dans un contexte d'improvisation
- Avoir des connaissances harmoniques
- Savoir improviser sur des grilles
- S'approprier le langage du jazz
- Compléter des connaissances musicologiques et liées à l'histoire du jazz
- Pouvoir intégrer le collectif jazz (voir p. 17)

→ INTERVENANT

Michaël CUVILLON

Intervenant jazz et musiques improvisées au sein du Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives

• Droits d'inscription

40 € de frais d'inscription, puis **20 €** par trimestre. Les frais d'inscription sont à régler à la Ville d'Epinal

—
En partenariat avec le Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives et en lien avec le Conservatoire Gautier d'Epinal.

A noter

Un contrat d'objectifs sera signé avec chaque stagiaire.

ATELIER DU DANSEUR

19

à partir
de septembre 2011 :

**1 à 2 fois
par mois
(hors temps
scolaire)**



À la demande des professeurs qui constituent le collectif de réflexion danse, Vosges Arts Vivants propose de mettre en place un cours technique pour « se retrouver danseur ».

→ PUBLIC

Professionnels de la danse titulaires du D.E., de la dispense, de l'EAT – Encadrants danse de bon niveau technique pour les autres esthétiques qui ne relèvent pas du Diplôme d'Etat

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Encourager et soutenir l'enseignement de qualité
- Permettre un temps de travail aux enseignants pour maintenir leur niveau technique danse
- Partager à la fois un moment de rencontre avec les autres, et de retour sur soi
- Fortifier des acquis
- S'enrichir d'autres vocabulaires corporels

• Droits d'inscription

Se renseigner auprès de Vosges Arts Vivants

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

—
En partenariat avec Scènes Vosges pour les rencontres / ateliers avec les artistes invités lors de la saison 2011 – 2012. D'autres partenaires à venir.

A noter

L'atelier fonctionnera avec un minimum de 4 participants

→ INTERVENANTS

Artistes-pédagogues d'esthétiques différentes

JOURNEES PROFESSIONNELLES, RENCONTRES

JOURNEES

ENSEIGNEMENTS, PRATIQUES ARTISTIQUES
ET TERRITOIRES

26 et
27 AVRIL
Epinal

Créées en 2009 par 6 partenaires départementaux et régionaux, les Journées Enseignements, Pratiques Artistiques et Territoires (J.E.P.A.T.) constituent un temps privilégié de réflexion et de construction communes dans une perspective de partage de compétences, d'échanges d'expériences et de développement de l'offre culturelle à destination des vosgiens.

→ PUBLIC

Elus locaux ou associatifs, professionnels de la culture ou de l'enseignement artistique, enseignants / intervenants artistiques, encadrants, animateurs, responsables de service administratif (DGS, DAC, agent de développement, DRH), artistes, élèves ou parents d'élèves

→ OBJECTIFS ET CONTENUS

- Créer un espace de rencontre dans un souci de circulation et de partage de l'information, des compétences et des expériences
- Créer et capitaliser des réflexions communes
- Alimenter les politiques territoriales portées par les collectivités et leurs élus
- Permettre l'émergence de nouveaux modes de collaborations territoriales
- Créer de nouvelles pratiques sociales et professionnelles
- Observer et évaluer les améliorations dans le domaine des enseignements

→ INTERVENANTS

Plusieurs intervenants contribueront à nourrir les débats :

Claire RANNOU
Directrice de l'ANRAT

Daniel VERON
Chef du Bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs - DGCA

• Droits d'inscription

Entrée libre mais inscription obligatoire

Action réalisée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

En partenariat avec le Conseil Général des Vosges, la Ville d'Épinal, ARTECA, Vosges Télévision, l'Union des Directeurs d'Établissements d'Enseignement Artistique des Vosges et la collaboration de l'Association des Maires des Vosges.

Avec le concours de l'ENSTIB

A noter : les échanges et documents 2009 et 2010 ainsi que le programme complet des J.E.P.A.T. 2011 sont disponibles sur : <http://jepat.over-blog.com>

Guy DUMELIE

Vice-Président d'Honneur de la FNCC

Magali VIALLEFOND

Co-fondatrice de l'association Musique et Situation d'Handicap

Emmanuelle SCHMITT

Consultante, professeur à l'université Paris-Dauphine

Claire GILLIE

Psychanalyste – spécialiste de la voix

Gérard AUTHELAIN

Ancien directeur de CFMI, membre des chantiers des Francos

Depuis septembre 2009, une démarche de réflexion / formation / action sur le parcours d'apprentissage du musicien a été initiée. L'objectif principal est de réinterroger les structures d'enseignement musical et leurs équipes sur l'offre d'enseignement ainsi que sur son mode d'organisation. Au cœur des problématiques soulevées : la place de la formation musicale dans les parcours d'apprentissage.

Il ne s'agit pas uniquement de travailler sur les contenus et les méthodes de la formation musicale mais sur l'ensemble du parcours proposé aux musiciens.

Vosges Arts Vivants et l'Union des Directeurs des Etablissements d'Enseignements Artistiques des Vosges ont engagé un processus mêlant des temps de réflexion, des temps de formation et d'action sur les 2 prochaines années scolaires :

- des temps de réflexion à travers l'organisation d'un espace d'échange sur les plans départemental et régional
- des temps de formation pour nourrir la réflexion et alimenter les débats en ne restant pas uniquement dans un processus uniquement intellectuel
- des temps d'action afin de valoriser et fédérer les équipes pédagogiques et expérimenter de nouveaux parcours ou dispositifs d'apprentissage

→ OBJECTIFS

- Permettre aux enseignants de se rencontrer
- Recenser les parcours existants dans les Vosges
- Imaginer des réponses collectives à des problématiques communes
- Etre force de propositions pour des axes de travail, des actions communes et des thèmes de formation.

→ HISTORIQUE

> JOURNEES D'ECHANGES, ATELIERS :

- 10 septembre 2009
- 3 novembre 2010

> FORMATIONS :

- Rythme, voix et percussions
- Création musicale et vidéo instantanée
- La méthode Dalcroze

→ PROCHAINE ECHEANCE

Rentrée 2011 : journées d'échange

Action menée dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

—
En partenariat avec l'INECC Mission Voix Lorraine, Musique et Danse en Lorraine et l'Union des Directeurs d'Etablissements d'Enseignements Artistiques des Vosges

ACCOMPAGNEMENTS DE PROJETS CULTURELS





Vosges Arts Vivants développe cette fonction en direction de 4 types d'acteurs :

→ PROJETS PORTES PAR DES STRUCTURES PUBLIQUES

Cet accompagnement peut consister en :

- l'apport d'informations,
- la mise en place d'ateliers méthodologiques,
- l'intervention auprès d'élus ou d'acteurs locaux,
- la réalisation d'études et d'états des lieux,
- l'apport de conseils personnalisés,
- le suivi de projets de construction ou d'investissement (locaux, matériels techniques, scéniques, planchers de danse...),
- l'animation et la participation à des groupes de travail, comités techniques, comités de pilotage...

→ PROJETS PORTES PAR DES STRUCTURES ASSOCIATIVES

Vosges Arts Vivants est à la disposition de tous les acteurs associatifs ayant un projet culturel pour leur apporter un accompagnement sur-mesure. Cette aide est autant destinée aux associations existantes qu'à celles qui sont en cours de création.

L'accompagnement peut porter sur les aspects liés au projet artistique et culturel comme sur le plan technique et fonctionnel, à savoir :

- conseils (administratif, budgétaire, juridique...),
- informations,
- documentations,
- soutien méthodologique,
- mise en réseau,
- prêt de matériels techniques et scéniques.

→ PROJETS PERSONNELS

De l'adolescent souhaitant devenir professeur de danse au professeur de musique désirant valider ses acquis professionnels, les chargés de mission de l'association sont à même d'apporter conseils, informations, documentations :

- aide à la définition de projet,
- recherche de formations sur mesure,
- conseils en orientation professionnelle,
- remise de documentations.

→ PROJETS PORTES PAR LES ANIMATEURS DE STRUCTURE GERIATRIQUE

Vosges Arts Vivants propose un relais de compétences artistiques, techniques, organisationnelles, méthodologiques à tout animateur de structure gériatrique sur la base d'un projet culturel lié aux arts vivants.

Ce soutien personnalisé permet d'articuler différentes formes d'expressions artistiques telles que le chant, la déclamation, la mise en espace et lumière, la danse ou encore le rythme sous l'angle d'un thème fédérateur, afin de permettre :

- l'invitation au voyage des personnes âgées dépendantes (par la création d'images mentales et/ou de sensation tactiles, visuelles et sonores)
- la création d'une dynamique de partage autour de ces techniques.

Voir p. 30 pour les contacts

ESPACES DE REFLEXION ET D'ECHANGES



GROUPE DE TRAVAIL

AUTOUR DES ENSEIGNEMENTS
ET PRATIQUES ARTISTIQUES

26

Calendrier à définir

une rencontre
tous les 2 mois
Epinal

Dans le cadre des J.E.P.A.T. 2011 et à partir des problématiques des J.E.P.A.T. 2009, il a été imaginé de créer un groupe de travail réunissant des personnes ressources du département qui œuvrent dans le domaine des enseignements et pratiques artistiques.

Vosges Arts Vivants a un rôle d'animation de ce groupe de travail qui s'appuie sur des principes de concertation et de co-construction. Ce groupe est constitué d'une vingtaine de personnes ressources qui ont souhaité s'associer à la démarche et être force de proposition tant dans les contenus que dans les modes d'organisation des échanges.

Le groupe de travail a en charge 4 chantiers de réflexion touchant à :

- l'élargissement des publics, égalité d'accès et diversité de l'offre
- l'éducation artistique
- la territorialisation de la culture
- l'évolution des fonctions artistiques, de transmission et de médiation

→ PUBLIC

Toute personne dont l'activité (professionnelle ou bénévole) s'exerce dans le domaine des enseignements et pratiques artistiques et qui souhaite contribuer aux 4 thèmes définis ci-dessus.

→ MISSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Etre le chef de fil des chantiers ouverts en 2011 dans la perspective des assises 2012 et du futur Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Vosges
- Constituer un groupe de personnes ressources pour les enseignements et pratiques artistiques
- Contribuer aux pistes de travail identifiées lors des J.E.P.A.T.
- Organiser sur l'espace départemental les échanges sur les 4 thèmes cités

A noter

Ce groupe de travail est issu des J.E.P.A.T (voir page 21). Pour suivre les travaux de ce groupe, vous pouvez vous rendre sur le blog : <http://jepat.over-blog.com>

COLLECTIF DES PROFESSEURS DE DANSE

27

Calendrier à définir

3 rencontres
par an

Ce collectif de réflexion autour de l'enseignement de la danse et ses problématiques est composé des diplômés d'Etat en danse et dispensés du territoire. Il se nourrit de leurs échanges, de leurs expériences et de leur réflexion autour des problématiques actuelles posées par l'exercice de leur métier.

Il se réunit en moyenne trois fois par an et se fixe pour objectifs de :

- Valoriser le métier de professeur de danse
- Réfléchir aux problématiques actuelles posées par son exercice
- Développer un enseignement artistique de qualité au sein d'écoles et cours de danse
- Réfléchir et participer à des actions départementales et les soutenir
- Contribuer à la mise en conformité des lieux de pratique de la danse
- Favoriser les rencontres entre amateurs et professionnels



GROUPE DE TRAVAIL

AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE

28

SUR LE DEPARTEMENT

Quatre structures d'enseignement du théâtre et leurs intervenants ainsi que Vosges Arts Vivants participent depuis septembre 2010 à un espace d'échanges sur l'enseignement et la pratique du théâtre dans les Vosges. Ce groupe se réunit régulièrement afin de définir les problématiques communes et de réfléchir à des solutions partagées.

5 thèmes de travail ont été soulevés par le groupe en 2011 :

- « Enseigner » le théâtre, c'est quoi ? Pourquoi ?
- Quelles articulations, enseignement / pratiques amateurs / monde professionnel ?
- Quels outils pédagogiques existants ou à créer ?
- Quelle place pour le théâtre dans le projet des structures d'enseignement ?
- Quels accompagnements pour les intervenants ?

Vosges Arts Vivants joue un rôle de contributeur et de mise en réseau notamment en invitant des personnes ressources qui sont en capacité d'accompagner la réflexion du groupe de travail et permettent d'expérimenter des pistes de travail.

→ OBJECTIFS

- Créer un espace d'échanges professionnels
- Accompagner le développement de l'enseignement du théâtre
- Permettre une plus grande transversalité entre l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre
- Identifier et mieux articuler les parcours d'apprenti « comédien »
- Permettre l'expérimentation pédagogique
- Construire un cadre de référence
- Aider à faire reconnaître le rôle des intervenants « théâtre »

→ MODES DE PARTICIPATION

Ce groupe de travail est autogéré. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez contacter Vosges Arts Vivants qui s'en fera l'écho auprès des 10 personnes composant actuellement le groupe.

A noter

Vosges Arts Vivants a réalisé en 2008 une étude sur les activités théâtrales dans les Vosges (en téléchargement sur notre site internet)

GROUPE DE TRAVAIL

CULTURE ET INSERTION

29



Vosges Arts Vivants et le Pôle du développement de la solidarité du Conseil général des Vosges proposent un cycle de rencontres, d'ateliers et de conférences afin de réfléchir aux croisements entre les champs de l'insertion et ceux de la culture.

→ OBJECTIFS

Il a été convenu de mettre en place sur la saison 2010/2011, un certain nombre d'actions favorisant :

- la rencontre,
- l'échange,
- l'information réciproque,
- la confrontation de pratiques,
- l'acquisition de compétences visant à développer chez les acteurs de l'insertion comme chez les intervenants artistiques des savoir-faire et savoir-être utiles au développement des partenariats et à une meilleure insertion/inclusion des personnes en difficultés,
- l'appropriation par les animateurs et intervenants culturels et sociaux des supports culturels et artistiques pouvant soutenir leur projet d'insertion,
- l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement culturel en direction des professionnels du champ social.

Il sera recherché tout au long du processus des effets de croisement de projet entre les différents acteurs de l'insertion.

Vosges Arts Vivants coordonne ce groupe de travail, l'accompagne sur le plan méthodologique et assure la réalisation des actions initiées au sein du groupe.

Notre structure

Créée en 1989 à l'initiative du Conseil Général des Vosges et en lien avec l'Etat (Ministère de la culture et de la communication), Vosges Arts Vivants a pour mission de favoriser le développement de la musique, de la danse et du théâtre dans le département.

Depuis un peu plus de 20 ans, Vosges Arts Vivants est un lieu de rencontres, d'échanges, de conseil et d'information auprès de tous les acteurs et tous les publics de la vie musicale, chorégraphique et théâtrale.

Son objectif est de contribuer à l'élargissement des pratiques, à leur qualité et à leur dynamisme sur le terrain, en liaison avec les orientations du Conseil Général des Vosges.

Elle favorise la mise en place d'actions concertées avec les communes, le milieu scolaire, les pratiques amateurs, les écoles de musique et de danse, les réseaux d'éducation populaire et associatifs dans les domaines de la diffusion et du patrimoine, de la formation et de la sensibilisation de tous les publics.

Notre équipe

Directeur

Thierry SZABO → tszabo@cg88.fr

Assistante de Direction

Virginie FRUITIER → vfruitier@cg88.fr

Secrétaire

Karine LESCROHART → klescrohart@cg88.fr

Chargée d'information, communication

Anais BODIN → vosgesartsvivants@orange.fr

Animatrices en maison de retraite

Laurence JOLY → ljoly@cg88.fr

Myriam COCHARD → vosgesartsvivants@orange.fr

Conseillère technique danse

Caterine AYAD-LYNDE → cayadlynde@cg88.fr

Chargé de mission "pratiques musicales en amateur et enseignement artistique"

Sébastien CHEVALLIER → schevallier@cg88.fr

Chargée de mission "pratiques vocales" et formation professionnelle

Carine GLAUDEL → cglauudel@cg88.fr

Chargée de la gestion du Parc Départemental d'Instruments de Musique et de Matériels Scéniques

Noémie FELIX → nfelix@cg88.fr

STAGIAIRE

M. Mme Melle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. fixe : _____ Tél. mobile : _____

Email : _____

Profession exercée : _____

→ J'autorise Vosges Arts Vivants, seule destinataire de ces informations, à insérer mes coordonnées dans sa base de données. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, je prends connaissance d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant auprès de Vosges Arts Vivants.
→ J'autorise Vosges Arts Vivants à utiliser mon image sur tout support de communication.

PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE

Je joins un chèque à l'ordre de Vosges Arts Vivants de €

PRISE EN CHARGE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

Coordonnées de l'employeur :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Email : _____

À : _____ le : _____

Signature du stagiaire

Signature et cachet de l'employeur



CHOIX DES FORMATIONS

Je souhaite m'inscrire
aux actions de formation
suivantes :



→ FORMATION(S) CHOISIE(S)

TARIFS

TOTAL

€

Bulletin à retourner
à Vosges Arts Vivants
accompagné de votre
règlement par chèque
(à l'ordre de Vosges Arts Vivants).

MODALITES D'INSCRIPTION



- Toute inscription doit être accompagnée du bulletin d'inscription complété et signé ainsi que d'un chèque à l'ordre de Vosges Arts Vivants correspondant au coût total des formations choisies, ou d'une attestation de prise en charge.
- Les inscriptions seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Toute inscription implique une participation à l'ensemble du stage.
- L'inscription ne sera confirmée et les renseignements complémentaires envoyés (lieu exact, horaires...) qu'après réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement ou de l'attestation de prise en charge par l'employeur.
- Les droits d'inscription demandés correspondent à des coûts pédagogiques, de coordination et de communication. Les repas sont à la charge du stagiaire.

- Tout stage commencé est dû en totalité sauf dispense accordée pour un cas de force majeure. Certaines modifications de lieu ou date, indépendantes de notre volonté, peuvent intervenir en cours d'année sans que Vosges Arts Vivants puisse en être tenue pour responsable. En cas d'annulation de notre part, les frais pédagogiques seront remboursés intégralement.
- Vosges Arts Vivants est agréée comme organisme de formation professionnelle sous le n°418 800 431 88. A ce titre, les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par votre employeur ou par un organisme habilité. Les personnes intéressées devront impérativement faire une demande de prise en charge auprès de leur(s) employeur(s). Les intermittents devront prendre contact avec l'AFDAS et les demandeurs d'emploi avec Pôle Emploi. Après accord de l'employeur, Vosges Arts Vivants établira une convention de formation.

Renseignements
Vosges Arts Vivants

Carine GLAUDEL
cglaudel@cg88.fr
03 29 29 89 08

www.vosgesartsvivants.fr

